



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

COMMISSION INFORMATIQUE

## DEMANDE DE COFINANCEMENT A LA COMMISSION INFORMATIQUE

Merci de transmettre votre demande pour préavis au président de la Commission Informatique de votre Faculté (CIF):

M. [Bastien.Chopard@unige.ch](mailto:Bastien.Chopard@unige.ch) / Sciences, M. [Antoine.Geissbuhler@unige.ch](mailto:Antoine.Geissbuhler@unige.ch) / Médecine,  
Mme [Genoveva.Puskas@unige.ch](mailto:Genoveva.Puskas@unige.ch) / Lettres, M. [Dimitri.Konstantas@unige.ch](mailto:Dimitri.Konstantas@unige.ch) / SES,  
M. [Christian.Bovet@unige.ch](mailto:Christian.Bovet@unige.ch) / Droit, M. [Jean-Daniel.Macchi@unige.ch](mailto:Jean-Daniel.Macchi@unige.ch) / Théologie,  
Mme [Mireille.Betrancourt@unige.ch](mailto:Mireille.Betrancourt@unige.ch) / PSE, M. [Kilian.Seeber@unige.ch](mailto:Kilian.Seeber@unige.ch) / FTI.

Toutes les demandes de cofinancement doivent parvenir à votre CIF **au plus tard le vendredi 25 janvier 2013** pour être validées et transmises au Bureau de la COINF (Thierno Diallo). Les projets de type HPC seront préavisés par M. Bastien Chopard, coordinateur du groupe HPC de la COINF, qui en fera une analyse plus approfondie. Pour les structures (centres interfacultaires) ne bénéficiant pas d'une commission informatique de type CIF, veuillez adresser directement vos demandes à [Thierno.Diallo@unige.ch](mailto:Thierno.Diallo@unige.ch). La sélection finale aura lieu à la séance COINF du 07 mars 2013.

Date de réception :	Demande no :
Faculté/Département : TECFA/FPSE	Tél. : 99381
Nom/Prénom : Schneider Daniel	E-mail : <a href="mailto:daniel.schneider@unige.ch">daniel.schneider@unige.ch</a>

**Exposé des motifs** (Explication et justification de l'importance du projet / Raison d'un financement spécial, brève description du matériel souhaité).

**Projet :** mise en place d'un cours e-learning exploitant les dernières innovations en matière d'enseignement à distance dans le domaine des « Approches psychologiques et pédagogiques des technologies éducatives ». Ce cours est en premier lieu destiné aux étudiants Master MALTT.

### Description du projet

La maîtrise universitaire MALTT en « Sciences et Technologies de l'apprentissage et la formation » accueille des étudiants provenant de formations disciplinaires variées. Même si l'admission requiert qu'ils aient une formation ou une expérience minimale dans le domaine de la formation ou l'enseignement, la connaissance des étudiants concernant les modèles de l'apprentissage et de l'enseignement est très variée et souvent parcellaire. Le cahier des charges des enseignants du Master étant saturé, il nous est impossible de mettre en place un nouveau cours hybride (formation à distance et cours en présence) selon les mêmes bases que les cours standards du master avec un temps d'enseignement en présence et un tutorat à distance représentant un grand nombre d'heures de travail pour les enseignants. D'autre part, eu égard à l'objet de la formation, il est important que nos étudiants rencontrent différents modes de formation à distance. C'est pourquoi nous proposons de concevoir ce cours complètement à distance que les étudiants pourront suivre en autonomie avec, un suivi allégé de l'équipe pédagogique. Ce cours, intitulé « Approches psychologiques et pédagogiques des technologies éducatives » a été proposé à la Faculté dans le nouveau plan d'étude de MALTT et approuvé le 17 janvier 2013 par le conseil participatif de la FPSE. Il sera d'abord proposé au seuls étudiants du Master MALTT dans la phase de test (soit 15 à 20 étudiants), puis ouvert de manière plus large, voire totale (concept « open course »). Le financement demandé permettra de développer un cours innovant, intégrant des modalités à la pointe de l'état de l'art en technologies éducatives, par exemple : *gamification* des ressources, vidéos interactives, mise en œuvre d'un tutorat par les pairs sous la supervision de l'équipe pédagogique, évaluation automatique des travaux produits sous la forme de textes libres sur la base d'algorithmes sémantiques de type LSA, e-portfolio, etc.

L'expérience réalisée dans ce cours servira à documenter et évaluer scientifiquement les stratégies de e-learning qui peuvent être implémentées dans les Moocs par exemple, avec des mesures empiriques recueillies selon une méthode scientifiquement valide pour aller au-delà des déclarations marketing qui inondent l'espace médiatiques sur ces objets.

### **Cahier des charges**

La personne engagée sera chargée de l'ingénierie technopédagogique de ce cours, qui comprend deux versants :

#### *- Versant pédagogique : 40%*

Le développement du concept pédagogique comprend 4 étapes : 1) Ciblage (objectifs de compétences et connaissances, réalisation des unités et ressources), 2) Développement du contenu (choix et développement de ressources, d'activités à faire par les étudiants et des auto-évaluations) 3) modularisation (découpage des unités d'enseignement, « workflow »), 4) choix du mode d'accompagnement (tutorat léger pour la correction de certains exercices comptant pour l'évaluation, le déblocage sur des questions techniques et de compréhension...).

Un cours « Bases psycho-pédagogiques des environnements informatisés d'apprentissage » avec un objectif similaire a été donné dans le DESS STAF de 1994 à 2005. Les contenus, ressources et activités pertinentes peuvent donc être réutilisés et mis à jour.

Ce travail sera fait en concertation avec les enseignants du Master MALTT et avec l'aide, pour l'élaboration et la validation du contenu, du Dr. Rosita Haddad-Zubel, actuellement Adjointe scientifique à Tecfa.

#### *- Versant technologique : 60%*

Dans le temps imparti et avec les ressources humaines à disposition, il s'agira d'utiliser des outils existants et de paramétrer les modules à disposition selon les choix pédagogiques opérés. Par exemple, un outil de scénarisation pédagogique exécutable comme LAMS, déjà intégré dans la plateforme Moodle de Tecfa, pourra être utilisé.

D'autre part, la personne engagée développera certaines ressources et activités (exercices d'auto-évaluation, matériel interactif, outils d'auto-évaluation automatisée, vidéos de type podcast ...).

### **Enseignants responsables :**

Daniel K. Schneider assurera le suivi du travail de la personne engagée, en collaboration avec l'ensemble des enseignants du Master MALTT.

### **Profil de la personne à engager :**

La personne engagée devra avoir une formation en technologies éducatives et en particulier en ingénierie techno-pédagogique, lui assurant une connaissance sur le domaine du cours et les compétences d'ingénierie requises. Un étudiant de fin de première ou deuxième année du Master MALTT pourrait être engagé sur ce poste.

### **Budget :**

ARE cl 6.0 à 40% pendant 5 mois (Juillet – Nov) : estimé 8'800 sans charges, 10'736 avec charges.

Ce niveau d'engagement correspond au choix d'un étudiant du Master MALTT qui réaliserait son stage de Master dans le cadre de ce projet. Il sera adapté si la personne a déjà un niveau master, en restant dans le même volume budgétaire.

TECFA apportera 2.500 CHF au budget sur ses fonds propres.

**Indiquer si ce projet est de type HPC (High Performance Computing) :**                      **Non**

**Indiquer si ce projet est dans le domaine de l'enseignement :** **OUI**

**Coût total net : CHF 10'736**

**Cofinancement demandé à la COINF : CHF 8.236**  
*(voir règlement plus bas).*

**Type de demande :**      investissement       autres ressources

Préavis de la CIF : **favorable**

Priorité : haute    moyenne    basse

Date : 04.02.2013

Signature :



Décision de la COINF :

Priorité :

Date :

Signature

